

A ENREGISTRER		OUI	NON
AD	<input type="checkbox"/>	DB	<input type="checkbox"/>
PHD	<input type="checkbox"/>	PB	<input type="checkbox"/>
DM	<input checked="" type="checkbox"/>	NM	<input type="checkbox"/>
BB	<input type="checkbox"/>	MC	<input checked="" type="checkbox"/>
TR	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
SN	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>



Secteur Mines Chimie Enrichissement  
Business Unit Mines  
BUM/DRS

PPRCT  
N

DRIRE LIMOUSIN

15, Place Jourdan  
87038 LIMOGES cedex

A l'attention de M. DUBEST

Bessines, le 19/01/2010

Affaire suivie par C. ANDRES  
05/55/60/50/89

Réf : BUM/DRS/CESAAM/ENV CE 10/019 - CAS / VBY

**Objet : Clôture de sécurité autour de la mine à ciel ouvert d'Hyverneresse (Creuse)**

Monsieur,

Nous accusons réception de votre courrier en date du 05 courant relatif au site d'Hyverneresse. Vous soulignez un problème de sécurité publique, évoqué à plusieurs reprises aux cours de réunions à la préfecture de GUERET et le manque de réactivité d'AREVA NC pour traiter cette anomalie.

En avril 2009, lors de la réunion avec les maires des communes concernées, AREVA avait proposé la pose d'une nouvelle clôture se substituant à l'ancienne devenue inefficace.

La mise en œuvre de cette clôture, décalée de 20 m par rapport à l'ancienne, nécessitait une acquisition foncière sur 6 parcelles appartenant à deux propriétaires :

- le propriétaire des parcelles 68, 69 et 70 plantées en pins et douglas subordonnait son accord à l'exploitation des arbres de la parcelle qui après consultation des forestiers, ne pouvait intervenir qu'en fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2010,
- les parcelles 83, 84 et 85 appartenant à une indivision de cinq héritiers, avec une succession en cours de règlement.

Les difficultés rencontrées pour acquérir les terrains nous ont conduit à poser temporairement, pour baliser le danger, une clôture plastique (filet coloré de type travaux publics) sur un linéaire d'environ 900 mètres, les 22 et 23 septembre. Cette information a été donnée en réunion à la préfecture le 11 septembre, et commenté en réunion CLIS, le 11 décembre.

## AREVA NC

Etablissement de Bessines - CESAAM - 1, avenue du Brugeaud - 87250 BESSINES - Tél. : 05 55 60 50 70 - Fax : 05 55 60 50 86  
RC Limoges B 305 207 169 76 B 82 - APE 0990Z

**Siège Social :**  
33 rue La Fayette - 75009 PARIS - France - Tél. : 01 34 96 00 00 - Fax : 01 34 96 00 01  
SA CAPITAL DE 100 259 000 € - 305 207 169 RCS PARIS

A cette même réunion, AREVA et la mairie de Gioux avaient pris l'engagement de se rendre sur le terrain pour convenir ensemble des suites à donner.

Cette visite a eu lieu le 15 janvier, et le plan d'action suivant a été arrêté :

- dès que les conditions climatiques le permettront, AREVA restaurera la clôture plastique provisoire, localement dégradée,
- la mairie facilitera les demandes foncières pour permettre à AREVA d'acquérir les terrains en indivision, et accélérera les coupes de bois à réaliser,
- AREVA s'engage, avant la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2010, à réaliser une clôture efficace de 2 m de haut en grillage, supporté par des poteaux en béton.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez nécessaire, et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef d'Etablissement,



G. LAURET

Copie :

Mairie de Gioux – 23500 GIOUX.

Préfecture de la Creuse – Place L. Lacrocq – BP 79 – 23011 GUERET cedex